



**Points saillants du rapport de la présentation du Maroc en matière
de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable au Forum Politique
de haut niveau sur le développement durable**

Introduction :

- Cette présentation est le fruit de consultations nationales, tenues à Rabat du 3 au 5 mai 2016, durant lesquelles un débat national sur les stratégies nationales et des politiques publiques de développement a été engagé entre plusieurs départements ministériels et acteurs concernés. Ces consultations constituent un instrument d'appropriation nationale des ODD.
- La présentation se focalise sur deux aspects, à savoir les principaux axes d'actions pour la mise en œuvre du nouvel Agenda et renforcer l'intégration des ODD dans les politiques nationales de développement durable.

Contextualisation :

- Les 17 Objectif et cibles de développement durable de l'Agenda 2030, qui sont de portée universelle intégrés, interconnectés et indissociables, concilient les trois dimensions de développement durable : économique, sociale et environnementale.
- Les ODD joueront un rôle prépondérant dans les politiques de développement du Maroc dans les 15 années prochaines.
- Le Maroc a honoré ses engagements par rapport aux OMD, le les réalisant en leur quasi-totalité.
- Des consultations nationales sur les perspectives post-2015 ont été effectuées à l'initiative du MAEC en collaboration avec le PNUD et l'UNESCO en 2013 et 2014.

Consultation nationale sur la contextualisation de l'Agenda 2030

- La consultation nationale avait pour objectif d'identifier et de formuler les priorités nationales par rapport aux ODD de manière à les adapter au contexte national.
- Elle a adopté une démarche participative impliquant non seulement les Départements ministériels et organismes publics, mais également les collectivités territoriales, la société civile et le Système des Nations-Unis.
- Cette consultation nationale a été marquée par un engagement à haut niveau (gouvernement et parlement) concernant l'implication du Maroc dans la stratégie visant la réalisation des ODD.
- Des panels ont été organisés sur les quatre éléments de l'Agenda 2030 : Humanité, planète, paix et partenariats. Des présentations ont été faites par les agences du Système des Nations-Unies (UNESCO, ESCWA, PNUD) Une journée a été dédiée à la société civile et aux représentants des collectivités territoriales. Une session parallèle a été organisée à l'intention des enfants en collaboration avec l'UNICEF.
- La consultation nationale a montré que les stratégies sectorielles au Maroc ont déjà inscrits nombre d'Objectifs et cibles de l'Agenda 2030.

Lignes forces de la mise en œuvre des ODD

1^{ère} ligne d'action : l'élargissement du processus d'appropriation des ODD

- Consultation et implication de toutes parties prenantes (Gouvernement, Citoyens, société civile et secteur privé) dans la définition des priorités nationales et la mise en œuvre des ODD.

- Territorialisation des politiques publiques en matière des ODD.
- Renforcement des capacités du personnel des administrations publiques et des collectivités territoriales pour la mise en œuvre des ODD.

2^{ème} ligne d'action : la mise en cohérence des ODD avec les priorités nationales

- La Maroc inscrit la mise en œuvre des ODD dans le cadre référentiel économique et sociétal consacré par la Constitution de 2011, le nouveau cadre de la régionalisation avancée et des réformes entreprises depuis 2000, qui est basé sur une gestion démocratique des politiques publiques et
- Un travail d'analyse sera nécessaire des stratégies nationales de développement en vue de veiller à l'alignement stratégiques des ODD sur ces stratégies de manière à tenir compte des priorités nationales.
- Imprimer la durabilité dans le modèle économique national et faire ressortir les interconnexions et les synergies.

3^{ème} ligne d'action : la maîtrise de la coordination des politiques publiques

- Adoption d'une approche sectorielle qui favorise l'intégration et la cohérence entre les politiques sectorielles de développement.
- Les ODD favorisent la multidimensionalité et les partenariats multi-acteurs qui exigent les actions suivantes : d'abord consolider le choix de développement retenu par le Maroc de longue date et la renforcement de la cohérence et de la convergence ; renforcement des mécanismes de coordination entre administrations et capitaliser sur les acquis des outils de planification et de prévision développés par le HCP.

4^{ème} ligne d'action : le système d'information statistique :

- Les indicateurs sont d'une importance cruciale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD.
- La Commission des statistiques des Nations Unies a développés 229 indicateurs à cet effet.
- Le système statistique national est en mesure de suivre fournir des indicateur avec un niveau élevé de pertinence.
- Les indicateurs doivent être présentés d'une manière suffisamment simple pour faciliter leur compréhension par le citoyen et leur utilisation par les médias.
- La question de la comparabilité internationale doit être prise en compte dans l'élaboration des indicateurs.

5^{ème} ligne d'action : le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD

- Le défaut de suivi systématique des politiques publiques peut affecter leur crédibilité.
- Le suivi-évaluation pourrait prévenir ou corriger les effets des contraintes financières ou institutionnelles insuffisamment appréhendées.
- Il s'agit de renforcer le dispositif opérationnel de suivi-évaluation mis en place pour les OMD à travers l'amélioration de la cohérence et de la convergence des politiques publiques.
- Disposer d'un outil technique de modélisation pour étudier la cohérence des politiques publiques et leur évolution à l'horizon de 2030.

6^{ème} ligne d'action : le financement

- Le financement un aspect important de la mise en œuvre des ODD.
- Le paradigme fondé exclusivement sur l'aide publique au développement a marqué ses limites, étant donné que l'aide déboursée jusqu'à présent sera incapables de couvrir les besoins de financement des ODD, et il est nécessaire de s'ouvrir sur les autres sources comme le secteur privé, le financement innovant le partenariat public-privé.
- La Maroc mettra à profit ses expériences réussies en matière de partenariat public-privé utilisé dans le cadre de l'INDH ou la dynamique de la fondation pour la mobilisation des ressources nationales et étrangères.

Prochaines étapes :

- Un travail de raffinement de la consultation nationale est nécessaire à l'avenir notamment en matière de renforcement du dialogue avec toutes les parties prenantes.

- Une évaluation sera effectuée dans le 2 ans à venir, suivie de rapports périodiques sur la réalisation des ODD.